

# Petit guide pratique de l'entrepreneur de La Côte-de-Gaspé

Nous vous proposons quelques étapes à suivre afin d'alléger un peu l'ampleur de vos démarches et de vos recherches.

## Étape 1

### Sécuriser les lieux et vos employés

Avez-vous pris toutes les mesures sanitaires pour protéger vos employés, vos clients et vous-même ? Si votre entreprise est présentement fermée, sachez que les mesures sanitaires s'appliqueront lors de la reprise. Profitez du temps devant vous pour vous préparer.

-  • [Mesures sanitaires – Gouvernement du Québec](#)
- [Questions-réponses de la CNESST](#)

## Étape 2

### Limiter les sorties d'argent

Avez-vous des emprunts ?

Si oui, contactez vos créanciers, plusieurs d'entre eux ont mis en place des mesures d'allègements financiers. Réduire les sorties d'argent permet de conserver les marges nécessaires pour favoriser la relance.

-  • [Desjardins](#)
- [Banque TD](#)
- [Banque Nationale](#)
- [BDC](#)
- [Investissement Québec](#)
- [MRC de La Côte-de-Gaspé](#) 418 368-7000
- [SADC de Gaspé](#) 418 368-2906

## Étape 3

### Mettre en place un plan de continuité opérationnelle (pour les entreprises essentielles)

1. Établir une cellule de crise
2. Déterminer les rôles et responsabilités des joueurs clés
3. Désigner les fonctions et services essentiels
4. Établir une stratégie et des outils de communication
5. Faire la gestion des recevables et des payables

-  • [Outil pratique sur les mesures et action RH à mettre en place](#)

Si votre entreprise est ouverte, s'approvisionner le plus possible localement.

-  • [Le Panier Bleu](#)
- [Gaspésie Gourmande](#)
- [Croquez la Gaspésie](#)



## Étape 4

Préparer un plan d'action pour les trois prochains mois

1. Faire le bilan de la situation
2. Réfléchir et se donner des objectifs
3. Dresser un plan d'action et calculer vos besoins des ressources humaines et financières
4. Passer en mode action
5. Ajuster régulièrement

 • [Outil pratique « Gérer en période de crise »](#)

## Étape 5

Chiffrer vos pertes et vos besoins financiers pour traverser la crise et prendre contact avec les organismes pour discuter financement

1. Établir un ou des scénarios financiers prévisionnels
2. Faire l'exercice à l'interne ou demander à votre comptable (aide financière de la SADC pour les frais de comptable)
3. Choisir le meilleur financement pour mes besoins. Voir l'ensemble des programmes dans :

 • [Tableau de la MRC](#)

## Étape 6

Maintenir ou non ses employés

Toute une question. Avec le contexte de pénurie de main-d'œuvre qui existait avant la crise, plusieurs ne voudront pas perdre leurs employés. En ce sens, le gouvernement fédéral a mis en place plusieurs programmes de subventions pour les entreprises désirant maintenir leurs employés à l'emploi.

 • [Liste des programmes du gouvernement fédéral](#)

Si vous maintenez vos travailleurs à l'emploi et que le travail manque, sachez qu'avec le programme de formation du gouvernement du Québec, il y a la possibilité d'obtenir une subvention supplémentaire de 25 % qui s'ajoute à la subvention fédérale de 75 %.

Par ailleurs, la Chambre de commerce et les différents comités sectoriels sont des promoteurs collectifs. Vous pouvez passer par ces organisations si vous avez des besoins de formation spécifique.

 • [Programme action concertée pour le maintien à l'emploi \(PACME\)](#)

• [Répertoire des formations reconnues par la Commission des partenaires du marché du travail](#)

Par contre, si vous avez eu ou devrez à mettre à pied ou à réduire le temps de travail de vos employés, agissez en bon père de famille en vous assurant que tous seront en mesure de passer au travers de la crise. Le tableau suivant traite de différents cas de figure.

 • [Tableau Info Covid-19](#)



## Étape 7

### Demeurer informé de la situation

Prendre connaissance des mesures gouvernementales au moins une fois par semaine.

- [Gouvernement Provincial](#)
- [Gouvernement Fédéral](#)
- [Tableau de la MRC](#)

## Étape 8

### Se rendre utile

Si votre entreprise est fermée, se questionner à savoir si celle-ci peut contribuer à la crise, notamment par la production de matériel. Si c'est possible, écrire au :

- [jecontribue@economie.gouv.qc.ca](mailto:jecontribue@economie.gouv.qc.ca)

Vous et vos équipes peuvent également apporter une aide bénévole aux organismes communautaires de la région. S'inscrire au :

- [www.Jebenevole.ca](http://www.Jebenevole.ca)

## Étape 9

### Préparer la relance

En attendant la reprise, préparez un plan de développement des affaires post-covid-19:

- Réévaluer votre clientèle cible
- Retravailler l'offre de service faite à votre clientèle, leur situation est probablement différente
- Et bien important : Préparer des listes de prospects

## Autres liens utiles

Ce que vous devez savoir, ce que vous devez faire, pour protéger votre santé et la santé des autres.

- [Guide auto soins COVID-19](#)

Si vous croyez que votre entreprise devrait être considérée comme service essentiel, car elle offre des produits ou des services « prioritaires », et qu'elle ne figure pas dans la liste officielle, vous pouvez effectuer une demande de précisions auprès gouvernement du Québec par le biais de ce formulaire :

- [Renseignements pour les entreprises sur les services essentiels](#)

**En cette période de crise, il est important de garder en tête cette phrase toute simple de Steve Jobs, cofondateur d'Apple, et ce, tant du côté personnel que professionnel.**

*« Ce que vous décidez de ne pas faire est tout aussi important que ce que vous décidez de faire! »*

